

*L'ajournement***LA DÉFENSE NATIONALE**

**M. John Brewin (Victoria):** Monsieur le Président, je vais dire ce que j'ai à dire et essayer de ne pas me mêler de votre divergence d'opinion avec le député de Kingston.

Le 9 mars 1992, j'ai posé, au premier ministre, mais c'est la ministre associée de la Défense nationale qui y a répondu, une question—sur la nouvelle version de la *Guerre des étoiles*, qui porte le nom farfelu de Protection globale contre les attaques à objectif limité, ou PGAOL, une fois de plus un sigle conçu pour endormir la méfiance des gens et leur faire croire qu'on parle de quelque chose d'anodin.

Il s'agit vraiment ici d'une autre version de l'Initiative américaine de défense stratégique pondue par le complexe militaire et spatial américain. C'est le président Reagan qui avait lancé l'idée initiale, idée qui à l'époque semblait bizarre et coûteuse et qui est maintenant reconnue comme étant bizarre et coûteuse; un gaspillage total de ressources humaines et financières.

L'IDS, ou *Guerre des étoiles*, dépendait de l'existence d'un ennemi, l'Union soviétique. Maintenant que l'Union soviétique n'existe plus, l'industrie militaire doit trouver une autre idée pour justifier son existence et pour continuer à siphonner les fonds publics provenant en grande partie de la poche des contribuables américains mais aussi de l'économie mondiale. Ces industriels sont maintenant au Canada pour essayer de vendre leur projet au gouvernement canadien.

Et heureusement pour eux, ils ont trouvé un nouvel ennemi; cette fois, c'est Saddam Hussein et les missiles Scud. Ils vantent les mérites d'un système de défense qui coûterait des milliards de dollars et qui, de l'espace, détruirait les missiles balistiques. Cette fois-ci, la menace ne viendrait pas de l'Union soviétique, via le pôle ou autrement vers l'Amérique du Nord. Ces gens parlent plutôt de missiles balistiques provenant de pays comme la Libye ou l'Irak et se dirigeant vers des villes nord-américaines. Ils tablent sur la peur qu'ont suscitée les missiles Scud pendant la guerre du Golfe et sur la menace que représentait alors Saddam Hussein. Voilà où veulent en venir les promoteurs de cette idée bizarre.

J'invite le gouvernement—qui devra néanmoins chercher à se renseigner à ce sujet—à bien faire comprendre les points suivants: premièrement le Canada ne consacra pas un seul dollar de l'argent des contribuables canadiens à ce projet bizarre; deuxièmement, nous croyons que ce n'est pas cela qui va nous protéger contre des missiles Scud ou d'autres missiles balistiques; troisièmement, cela constitue une violation du traité sur les missi-

les anti-missiles balistiques auquel le Canada et la communauté internationale attachent une très grande importance; quatrièmement, puisqu'il s'agit de placer des armes dans l'espace, cela est contraire à la politique que le Canada prône aux Nations Unies.

Tout en cherchant à nous renseigner sur cette proposition bizarre, nous devons faire comprendre dès le départ que nous ne voulons pas être mêlés à cette affaire. Nous prions le gouvernement américain d'en faire autant, et ce, au nom de la population canadienne.

En 1985, le Comité des affaires extérieures et de la défense nationale s'est déclaré ouvertement contre la «guerre des étoiles». Nous ne devrions pas avoir à revenir là-dessus, et c'est pourquoi je demande au gouvernement de manifester clairement son opposition à cette idée ridicule.

**M. Murray Cardiff (M. Murray Cardiff (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture):** Monsieur le Président, alors que le monde accorde de moins en moins d'attention à la guerre froide, il a pris conscience à la suite de la guerre du Golfe de la réelle menace de prolifération des armes nucléaires et des systèmes de lancement de missiles qui pèse sur lui.

Le premier ministre a décrit ce matin, dans un discours qu'il a prononcé à Washington, les initiatives prises par le Canada en réaction à cette menace. Ce discours fait suite au programme exhaustif décrit en février 1991 par le premier ministre et la SEAE dans d'autres discours.

C'est dans ce vaste contexte que l'on doit envisager la défense anti-missile balistique. Tout en reconnaissant la nécessité de réagir à la menace, le Canada désire s'assurer que toute proposition dans ce domaine est de nature stabilisatrice.

Nous nous réjouissons donc de ce que la Missile Defence Act adoptée par les Américains en 1991 stipule avec prudence que le système américain de défense anti-missile balistique ne devrait pas porter atteinte au traité sur les missiles anti-balistiques qu'avaient conclu les États-Unis avec l'ancienne Union soviétique, ni autoriser le déploiement d'armes dans l'espace.

Nous nous réjouissons également de la coopération dont fait preuve le gouvernement américain dans l'approche qu'il a adoptée, notamment du dialogue entre les États-Unis et la Russie et du programme de consultation qui sera entrepris avec les autres pays intéressés.

Tout cela se passe bien sûr dans un climat de coopération historique entre les États-Unis et la Russie qui cherchent à réduire leurs arsenaux nucléaires. Nous espérons que toutes ces activités permettront la mise en